

## Démotivé après avoir louper son premier semestre

Par **nath0065**, le **29/01/2012** à **13:16**

Bonjour à tous,

Je suis nouvelle sur le forum je vais d'ailleurs me présenter dans un autre message. Je suis actuellement en première année de licence droit et je viens de louper mon semestre avec une moyenne de 5.86. Je n'ai validé aucune matière donc rattrapages en juin soit au total 6 matières.

Je voulais avoir des avis sur des personnes qui ont louper leur semestre et qui ont réussi par la suite.

Il est à noter que soit disant on ne peut réussir ou pas fait pour cela si on n'a pas eu son semestre. (surtout que je viens de reprendre les études alors que j'avais arrêté depuis de longues années)

Merci pour vos témoignages qui vont bien m'aider.

Par **USVS**, le **09/02/2012** à **20:13**

Bonsoir, je suis un peu près dans ton cas.

Voilà, nous avons eu les résultats du 1er Semestre L1 ( NANCY 2) aujourd'hui et en ce qui me concerne ce n'est pas brillant comme résultat:

Je fais droit linguistique à NANCY 2

Et j'ai eu 7.9 moyenne globale sachant que j'ai validé

- l'anglais avec 10.021
- C2I avec 16.75
- Droit privé 10.15

Mais toutefois je n'ai pas réussi à valider deux matières fondamentales que sont :

- Droit Constitutionnel 4.66
- Introduction Historique au Droit 5.25

Et pour tout vous dire cela me fait peur, j'ai l'impression d'avoir raté mon année.

Pour passer en L2 je dois avoir 12 au 2nd Semestre et cela me paraît très difficile.

Et-ce normal d'avoir des notes aussi bas pourtant j'avais révisé.

Croyez vous que c'est possible d'avoir 12 au 2nd semestre pour qu'il y ait une compensation ?

y a t il d'autre personne qui sont dans ma situation ?

Pour ce qui sont déjà passé par là comment avez vous fait ?

Par **gregor2**, le **09/02/2012 à 21:34**

Bonjour à tous, justement j'allais lui communiquer votre message et vous communiquer le sien (vous ne posez pas les mêmes questions mais bon ... =p les thèmes sont proches)- je ne suis pas dans votre situation mais je ne doute pas que beaucoup d'autres puissent l'être ou l'avoir été ...

ce n'est pas la fin du monde, il y a

1/ l'équivalence sur l'année

2/ possibilité de passer avec un seul semestre validé, (peut être dangereux je ne sais pas ...)

3/ rattrapage ?

4/ redoublement (utile si on en tire les conséquences, inutile sinon)

mais quelque chose m'a frappé dans vos deux messages, c'est l'orthographe ... c'est surtout pas pour être méchant surtout que moi même je reviens "de loin" -

et/est , ce/se , conjugaisons

il faut pas avoir peur de réviser un peu le français, ça peut sembler être du temps perdu mais c'est indispensable, non seulement pour vos copies mais sur un long terme aussi, je ne sais pas quels métiers vous convoitez mais on imagine mal un avocat ou un juriste faire des fautes à l'écrit ou à l'oral pendant une plaidoirie ... la langue est leur outil quelque part.

Je sais que c'est difficile de s'y mettre, je suis passé par là (et mon apprentissage en français n'est pas terminé ...)

en tout cas **bienvenue à vous deux sur le forum**, n'hésitez pas à rester et participer, ça peut aider de réfléchir à des sujets en groupe et exprimer des idées,

en plus vous avez l'air de vous inquiéter de vos notes donc vous avez envie de réussir et que vous n'êtes pas à l'université que pour "faire quelque chose pour passer le temps" , c'est donc positif, après il faut s'en donner les moyens ... apprendre le contenu des cours = oui, apprendre à le confronter au monde = oui oui, mais aussi et peut être même surtout : savoir le restituer, savoir ce que les professeurs attendent de vous, se plier à leurs attentes, c'est de la méthode, de la logique et souvent du bon sens au fond ...

nath0065 vos notes en détail ressemblent à quoi ?

Raymond je poste sur votre thread ;)

bonne chance à vous deux, on attendra les commentaires de ceux qui sont passés par là =p

Par **nath0065**, le **09/02/2012** à **21:38**

Bonsoir à toi,

Pour ma part je trouve que mon université note très sévèrement (ensuite peut être n'ai-je pas assez révisé) car je suis en reprise d'étude cela fait 15 ans que j'ai arrêté les cours. D'après ce que j'ai pu comprendre les professeurs n'attendent pas qu'on recrache leurs cours mais de la réflexion et pour ma part j'en manque considérablement comme pour la méthode.

Après au vu de ma moyenne générale je suis parti dans l'optique de refaire mon année en essayant au maximum de valider mon 2ème semestre. Sache que je me donne à fond dans les révisions, apprend au jour le jour et je ne prend plus aucun retard. J'espère que cela sera payant.

Cependant il me reste une option si jamais après tout ces efforts accompli je ne valide rien je vais sur Strasbourg refaire mon année, car la ou je suis j'ai l'impression que c'est restreint (on ne prend que les meilleurs)

Par **nath0065**, le **09/02/2012** à **21:50**

Msg à grégor2,

Bonsoir, je vous remercie pour votre message qui me fait ouvrir les yeux sur un détail qui me semble important, L'ORTHOGRAPHE, et vous avez cependant raison il est vrai que je me rend compte que j'ai quelques lacunes que je dois combler et comble chaque jours. Mais à vrai dire il est bien difficile de tout revoir j'ai le bescherelle (conjugaison, orthographe, grammaire) à tout moment, je suis également une grande amie du dictionnaire (il ne me quitte plus). Je peut vous dire qu'aujourd'hui je ne cesse de dire à mes enfants combien c'est important l'école car je ne souhaite pas qu'ils se trouvent dans la même situation.

Pour les notes: en droit public: 2, droit privé:8 alors qu'au galop d'essai: 11.5 institution administrative: 1 alors que je pensais réellement l'avoir réussi, institution juridictionnelle: 5. Au niveau de l'allemand je précise que je n'ai jamais fait d'allemand j'ai obtenu un 7. Pour les TD en droit privé: 12.5 et les TD droit public: 4.5.

Moyenne générale du semestre: 5.863

Encore merci pour votre accueil

Par **Glenn Li**, le **09/02/2012** à **22:01**

Nath0065, étant étudiante en deuxième année de licence à la faculté de Strasbourg, je peux vous assurer que ce ne sera pas plus "facile" d'obtenir votre première année ici. Une licence est une licence et entre les universités de Province (en excluant les parisiennes qui certes ont des exigences supérieures) le niveau ne varie pas énormément. La première année de licence est un cap à franchir et sera aussi difficile que vous soyez à Nancy ou à Strasbourg. Cela étant dit, la fac de Strasbourg est une très bonne fac, seuls 18% du primo-entrants valident du 1er coup leur L1.

Par **nath0065**, le **09/02/2012** à **22:11**

Merci beaucoup pour ces conseils très utile

Par **gregor2**, le **09/02/2012** à **22:43**

Ah mais je me souviens c'est vous qui aviez écrit

[citation]Pourrais tu m'expliquer comment appliquer la méthode pour avoir de la réflexion?  
[/citation]

[citation]j'ai été totalement perdu car nous avons eu un cas pratique avec plusieurs  
problématique qui partaient dans tout les sens et je n'ai pas réussi à faire un plan.[/citation]

[citation]Pour le commentaire d'arrêt je te cache pas que je n'arrive toujours à les  
comprendre. (c'est la misère) mais je m'acharne à en pleurer quelque fois. [/citation]

et je n'avais pas eut le temps de répondre puis j'ai oublié ... je vais donc le faire ici,

concernant le cas pratique c'est normal d'avoir eut une mauvaise note si vous ne connaissiez pas du tout la méthode ... en effet quand il y à plusieurs questions il ne faut jamais faire un plan mais répondre aux question les unes après les autre -

concernant les arrêts ça m'a fait de la peine pour vous, c'est vrai que c'est pas facile (la première fois je ne savais même pas a qui la Cour donnait raison ... [smile4] )

il ne faut pas s'acharner à s'en faire pleurer, le bourrage de crâne oui mais le bourge positif [smile4]

les clefs pour comprendre un arrêt : **connaitre le vocabulaire**, bien connaitre les **cheminements possibles d'une affaire** et les acteurs qui interviennent, savoir le découper mentalement -

exemples en vrac : connaissez vous la différence entre un arrêt de cassation et un arrêt de la Cour de cassation ? savez vous ce qu'est un mémoire ampliatif ? une chambre ? une section ? un moyen ? une branche ? un motif ? savez vous ce que "dans l'unique intérêt de la loi" signifie à la fin de certains arrêts ? savez vous ce qu'est une substitution de motifs ? savez vous que la partie défenderesse devant une cour d'appel et a plus forte raison devant la Cour de cassation n'est pas forcément le défendeur initial ? et pourquoi la Cour se réunit en assemblée plénière ou en chambres mixtes ? y a-t-il un procureur aux procès civils (non pénal) ? est ce qu'il faut forcément qu'il y ai eut une décision d'une juridiction d'appel pour pouvoir former un pourvoi en cassation ? que signifie "attendu que ..." ?

donc voila vous me direz ;) les clefs (d'après moi) pour bien comprendre sont :

- le vocabulaire
- les acteurs
- le cheminement possible

on peut ajouter l'intérêt "ragot" (qui m'intéresse fortement dans les arrêt :p), toutes les

histoires sont vraies et naissent de réels rapports conflictuels, essayez de retracer l'histoire ça aide à mieux comprendre (au début c'est long même très long on va pas se mentir)

pour des exemples de dissertation des livres existent, n'hésitez pas vous verrez ce qu'on attend d'un étudiant qui n'aurait que des 20, (les "copies" sont assez denses et c'est comme ça qu'il faut apprendre à écrire )

travailler énormément est probablement nécessaire (surtout pour nous qui reprenons les études (bon je n'ai arrêté que 3 ans après le bac mais c'était pas gagné d'avance surtout que je n'avais jamais ouvert un livre de ma scolarité ... (chance d'être bon en maths sans rien faire ... [smile4] ) )

mais ce n'est pas tout, et il ne faut pas se tuer à la tâche sinon apprendre n'est que négatif, il faut aussi savoir ce qu'on attend de vous, la forme etc ... et on en vient à votre première citation :

[citation]Pourrais tu m'expliquer comment appliquer la méthode pour avoir de la réflexion?  
[/citation]

Sans vouloir vous vexer (d'ailleurs si j'écris un message comme celui-ci depuis 10 minutes c'est au contraire pour vous donner des éléments de réponse à vous et à ceux qui pourraient en profiter et inviter d'autres à participer) votre phrase m'a fait rire ... (bon je rigole beaucoup c'est vrai) - une méthode pour avoir de la réflexion !? c'est presque un oxymore ! qui veut la paix prépare la guerre, les fleurs du mal etc ... Si je vous donne une méthode pour avoir de la réflexion, est-ce que vous aurez de la réflexion alors que vous ne feriez qu'appliquer ma méthode ?

Sinon oui l'idée est tout simplement de se demander pourquoi tout le temps, et si vous avez du mal avec le vocabulaire (et c'est normal on en a tous je ne veux pas me la raconter [smile4] ) essayez de comprendre d'abord schématiquement avec vos mots - exemples en vrac (moins parce que je vais aller manger un peu ) pourquoi le Conseil constitutionnel existe ? Pourquoi la QPC ? comment le justiciable qui voulait contester une loi nationale pouvait il faire auparavant ? quels recours ?

Après concernant la réflexion toujours, il faut connaître les voies et les modes du raisonnement humain, les aspirations humaines, l'importance de la démonstration d'une part et de la conviction d'autre part, la dialectique (oui Alex j'ai dit le mot je n'ai finalement pas pu m'en empêcher :p) , ça ne peut qu'être un plus -

Le droit tient à la fois du domaine de la science et du littéraire, les deux sont des outils puissants de l'esprit, des livres ont provoqués des millions de morts, il suffit de lire Rousseau, Marx, Robespierre ou les discours de St Just pour s'en convaincre, les mots tuent, ils servent à convaincre, c'est par eux qu'on renverse une situation, qu'on établit ou qu'on détruit une situation, choisissez vos armes ;)

-----

pour compléter le message (je viens de voir votre réponse) - a mon avis une autre fac ne sera pas forcément plus simple ... je n'ai jamais entendu parler de fac qui note gentiment en droit, et même ... imaginez que vous alliez dans une fac qui note facilement et en arrivant vous tombez sur le seul prof sévère :p En plus il n'y a pas qu'une matière, vous pouvez avoir un prof qui note gentiment dans une puis un sévère dans une autre ... (après peut être que je me trompe ...)

Concernant le français je sais que ce n'est pas facile ... je passe aussi par là ... et j'imagine bien que la logique et la réflexion ce soit pareil ... mais c'est tout simplement indispensable - donc il faut s'y plier avec bonne humeur :p (bien regarder l'orthographe des "mots clés", c'est ceux qui doivent énerver le plus les profs j'imagine)

Anecdotes : l'ancien avocat de DSK (Brafman) à commencé des études de droit à 30 ans en cours du soir, Me Vergès à commencé à 30 ans aussi (ceci dit il a obtenu des diplômes de langue avant je crois bien), la mère de Sarkozy a repris des études de droit après avoir eut des enfants et elle a été avocat - il y a probablement de nombreux autres exemples ;)

Par **Camille**, le **10/02/2012** à **13:48**

Bonjour,

Et je rappelle toujours, dans un genre un peu différent, qu'Albert Einstein a toujours été considéré comme un élève médiocre (au sens littéral du terme), qu'il loupé une première fois son examen d'entrée à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (à ne pas confondre avec Polytechnique en France), diplôme qu'il a fini par obtenir de justesse, et qu'il a commencé sa carrière comme gratte-papiers dans une officine de brevets à Berne. Bon, d'accord, il était imbattable en maths et en physique mais il disait lui-même qu'il était *"incapable de suivre les cours, de prendre des notes et de les travailler de façon scolaire"*.

Vu son parcours ultérieur, il n'a pas trop mal réussi...

[smile4]

Par **gregor2**, le **10/02/2012** à **15:00**

Son niveau en mathématiques est impressionnant ... bien qu'il ai fait appel a plusieurs mathématiciens pour l'aider et que sa théorie se base sur un univers riemannien (donc crée par Riemann :p) (un peu osé d'ailleurs d'affirmer que l'univers est mieux décrit par un modèle riemannien que par un modèle euclidien), mais c'est là toute la beauté et la puissance de la modélisation scientifique (que je suis heureux d'avoir retrouvé d'une certaine manière dans la qualification juridique, avis aux amateurs ;)

Par **Poussepain**, le **10/02/2012** à **15:22**

Bonjour,

Je n'ai jamais connu cette situation mais j'espère vous être utile.

Les études sont longues, ce premier semestre de L1 n'était qu'une étape et pas la plus importante. Pas de panique donc, un autre semestre suit et éventuellement les rattrapages même si ce n'est pas agréable. Au pire un minima est possible, vous n'avez donc pas jouer vos 5 ans de Droit.

Souvenez vous pourquoi vous vous êtes inscrit en droit, ce qui vous intéresse et ainsi pourquoi il faut s'accrocher.

L'important est de pouvoir juger ce qui vous à fait défaut pour s'adapter et rebondir. Tout apprentissage connaît des paliers, ce "retour sur soi" est donc parfois nécessaire, mieux vaut tôt que tard. Cela vous permettra aussi de vous projeter dans l'avenir et donc d'avancer.

Les points qui ont pu vous faire défaut :

- [s]l'apprentissage et la compréhension[/s] :

Le travail doit être efficace, apprendre n'est pas lire, apprendre n'est pas comprendre. Vous êtes vous évalué? Avez vous fait le points sur vos connaissances (prendre temps pour réciter, faire des exercices) avez vous confronté vos connaissances avec d'autre sources que le cours pour vérifier si vous avez compris (code, manuels...?)

S'évaluer c'est important, penser qu'on a réussi alors qu'on a eu 1, ça veut dire que quelque chose à "clocher" à ce niveau.

- [s]La maîtrise des méthodes et des exercices[/s] : Votre travail peut être découpé en deux temps, celui précité, qui est le temps, indispensable où vous faites votre culture et digérez les connaissances, et celui ou vous apprenez des méthodes (grâce aux TD et ouvrages de méthodes). On dit généralement que en dessous de 7 le problème vient de l'apprentissage, en dessous de 10 il vient de la méthode.

Les méthodes sont des règles de bon sens qui guide un raisonnement et la rédaction. C'est une manière pour former (formater dirons certains) sa pensée.

Imaginez que vous faites du ski (c'est la saison : ) ). Vous apprenez a skier c'est une chose, mais on vous demande d'être capable de descendre un slalom (l'examen) il faut donc régulièrement s'entraîner à passer le slalom demandé, ici se préparer spécifiquement pour l'exercice qui tombera dans le temps imposé. Il s'agit de mobiliser des connaissances dans les formes imposés.

ex : dissertation : trouvez des sujets (TD et annales) y réfléchir, travailler la méthode, le faire dans les temps. Avec un peu de chance vous tomberez sur l'un de ces sujets ou un sujet se rapprochant.

C'est aussi l'occasion de vérifier vos connaissances, avant l'examen vous devez être capable de répondre de tête.

- [s]Le jour des épreuves [/s]: Il faut être en condition, en état de stress on peut perdre 90% de ses capacités. Il faut savoir si vous êtes de nature angoissée ou non, pour s'adapter (par exemple si vous ne savez que vous n'arriverez pas à dormir la veille, bien dormir les nuits d'avant pour minimiser l'impacte du sommeil). Se "battre" sur toute les épreuves même si on pense avoir échouer une matière importante (voir inversement), car tout est possible.

Bien dormir, bien manger, faire un peu de sports, marcher. Avoir une bonne hygiène de vie

pendant les examens.

En tout état de cause garder courage, ce n'est pas facile mais pas insurmontable.

Par **Yn**, le **10/02/2012** à **16:30**

Je suis d'accord avec *Poussepain*, le premier semestre de L1 ne détermine pas toute une vie.

Je connais des dizaines et des dizaines de personnes qui ont doublé leur L1 et qui sont entrées dans d'excellent M2. L'important est de comprendre le pourquoi de cet échec.

Si je reprends le détail de tes notes :

- Droit public et institution administrative : pas de travail, pas d'apprentissage.
- Droit privé : ce n'est pas catastrophique, j'opterais plus pour un souci méthodologique, il faut persévérer, les résultats devraient augmenter.

Personnellement, je pense que tu seras aux rattrapages. L'important est donc de bien bosser le S2, et d'attaquer ensuite les révisions du S1 pour obtenir de bons résultats. Par exemple, si tu obtiens ne serait-ce que 8/20 en droit constitutionnel, ta moyenne va remonter fortement.

Bon courage, et n'hésite pas si tu as d'autres questions.

Par **USVS**, le **10/02/2012** à **20:46**

Bonsoir à tous,

Mon problème ne vient pas de l'apprentissage je connaissais un minimum le cours, je n'ai pas vraiment stressé c'est juste que je n'ai pas su gérer mon temps car j'ai fait que la moitié du devoir dans les deux cas j'ai fait que le I) le II) (j'ai rien écrit manque de temps)

Je pense que mon problème c'est la méthodologie, et je n'arrive pas à m'organiser je passe des heures sur les séances de TD je dois préparer les dissertations car à tous les coups le chargé de TD ramasse le travail même si il ne note pas.

Cependant je ne baisse pas les bras loin de là c'est juste que j'ai peur de ne pas pouvoir valider mon année. Je sais très bien que redoubler ce n'est pas la fin du monde. Mais jusqu'aujourd'hui je n'ai pas connu une telle situation donc c'est bizarre je ne sais pas, au fond de moi je me dis qu'il ne faut absolument pas que je redouble.

Il arrive parfois que je me pose des questions sur le travail que je fournis et surtout après les résultats même si je ne le montre pas, plus je regarde mes résultats plus je suis démotivé. J'en vois plein qui s'arrête en cours de route ce n'est pas ce que je compte faire évidemment. Le Droit m'intéresse mais j'avoue que c'est difficile.

Après je pense aussi que je ne suis toujours pas habitué au rythme universitaire côté charges de travail je suis toujours en retard pourtant, je ne laisse pas le travail au dernier jour, et cause de cela je n'ai pas vraiment le temps de réviser voir pas du tout.



Par **Magou**, le **10/02/2012** à **22:32**

Bonsoir à tous.

Je ne viens pas donner des conseils, juste tenter de rassurer les personnes n'ayant pas eu leur premier semestre de L1.

Je n'ai moi même pas eu mon premier semestre de L1. J'ai donc beaucoup plus travaillé le second semestre, ce qui m'a permis de compenser.

Aujourd'hui, je suis en Master 1, ce n'est donc pas cela qui nous empêche d'avancer.

Il ne faut pas oublier que la manière de travailler est nouvelle et qu'il faut s'y adapter....

N'abandonnez surtout pas !!

Par **Marlon**, le **10/02/2012** à **23:48**

Je viens ajouter ma pierre à l'édifice. Ma situation est moins compliquée puisque je termine le semestre avec 9.8, sans avoir été arrondi par le jury c'est dommage. Je pense donc complètement pouvoir compenser avec au moins 10.2 au second semestre en sachant que j'avoue moi même n'avoir presque rien travaillé ce semestre. Des facilités pour finalement se loucher de si peu ? Peut-être étant donné que sans les notes bien mauvaises de mes galops d'essai en début d'année j'aurais eu mon semestre actuellement. Bref.

Tout ça pour dire qu'il suffit de travailler efficacement et pas en quantité astronomique. Des amis à moi travaillaient tous les soirs et se retrouvent à 7.

Pourtant eux comme moi ne lâchent rien et je compte bien travailler vraiment vraiment ce semestre histoire de décrocher 12-13. Je sais que j'en suis capable et si je pouvais récupérer la mention cela serait une belle revanche sur ce 9.8 que je mérite finalement aussi frustrant soit-il pour le peu de moi-même que j'ai mis dans ce semestre.

Faites un planning. J'ai déjà mis en place le mien avec des plages horaires pour chaque matière à TD et d'autres pour l'apprentissage du cours. Mes galops sont dans un bon mois et je compte bien prendre ma revanche !

Par **gregor2**, le **11/02/2012** à **15:26**

[citation]Il arrive parfois que je me pose des questions sur le travail que je fourni et surtout après les résultats même si je ne le montre pas, plus je regarde mes résultats plus je suis démotivé. [/citation]

c'est la dernière chose à faire (se démotiver), un note n'est qu'un nombre qui indique deux choses : voir si vous avez compris ce qu'on attend de vous (tant sur le fond que la forme) et voir votre progression (quand il y en a plusieurs)

ce n'est pas vous qui valez rien ni ce que vous savez ni même votre intelligence, juste précisément la copie que vous avez rendu à ce moment là - rien qu'au jour d' aujourd'hui , referiez vous les mêmes erreurs ?

Par **Camille**, le **11/02/2012** à **16:16**

Bonjour,

[citation]Il arrive parfois que je me pose des questions sur le travail que je fourni et surtout après les résultats même si je ne le montre pas, plus je regarde mes résultats plus je suis démotivé.

J'en vois plein qui s'arrête en cours de route[/citation]

Ah bon ? Vous avez déjà vu un champion de tennis arrêter le match parce qu'il vient de perdre le premier set 6-0 ?

Une équipe de foot qui rentrerait chez elle parce qu'elle est menée 5 - 1 à la mi-temps ? Un perchiste qui s'arrêterait après le deuxième essai parce qu'il a loupé les deux premiers ? Un cheval qui rentrerait à l'écurie à la fin du dernier tournant parce qu'il est encore avant-dernier dans le tiercé de dimanche ?

Et parmi tous ceux-là, vous noterez qu'il y en a qui réussissent à gagner quand même, alors qu'ils ne partaient pas forcément favoris.

Tant que la dernière balle n'est pas jouée ou que l'arbitre n'a pas donné le coup de sifflet final, le match n'est pas terminé. Tant que la ligne d'arrivée n'est pas franchie, la course n'est pas finie.

Par **nath0065**, le **11/02/2012** à **20:18**

Bonsoir à vous tous,

Je vous remercie beaucoup pour le temps passé à poster vos messages qui m'ont redonné le moral, un grand merci pour tout ces conseils. J'ai pris le temps de me rendre à la bibliothèque de mon Université et j'ai trouvé un super manuel sur la méthode (cas pratique, commentaire d'arrêt ect...) je dois dire que je commence à comprendre la méthodologie.

Je ne manquerais pas de vous faire part des notes de mon deuxième semestre. Merci pour tout

Par **Elodie**, le **07/05/2012** à **10:34**

Surtout, ne va pas à la Faculté de droit de Strasbourg !! Grosse erreur !

A part prendre ses étudiants pour des personnes puérides et sans aucun intérêt, cette faculté ne t'apportera rien !

Par **Olivia76**, le **08/05/2012** à **10:32**

Le thème de la démotivation fait parler, à ce que je vois !

Vous savez, on est nombreux à ramer en L1 (et pas qu'en L1 j'imagine ^^), que ce soit parce que l'on sort du lycée, ou parce qu'on reprend les études. Personnellement, je n'ai pas non plus validé mon premier semestre (j'ai eu 9,625).

Pour prendre l'exemple de quelqu'un que je connais bien (ma môman ^^), elle a repris ses études tardivement, a bien galéré au début, et a aujourd'hui un master. Conclusion de son expérience : le plus chiant, c'est le début. Conclusion de la conclusion : dites-vous que vous avez une chance de venir à bout de la L1, et qu'une fois ce cap franchi, vous vous sentirez tout de suite plus sûre de vous !

Par **elias urso**, le **09/05/2012** à **08:02**

Bon sang de bonsoir !

Voilà je suis nouveau sur le forum, actuellement étudiant au lycée, je compte poursuivre plus tard des études de droit mais j'avoue qu'à la lecture de tout ces postes je suis (un peu) déstabilisé par la difficulté.

J'ai appris, à partir de plusieurs recherches sur le net, que les taux de réussites en L1 étaient de l'ordre de 30 % [smile31], alors clairement j'aimerais des témoignages de personnes qui ont réussi à passer à travers ces années :

-Combien de temps travaillé vous ?

-Avez-vous le sentiment d'être livré à vous même ? Dans le sens où le professeur donne le cours et c'est à vous de faire le reste.

- Après tout avec 30 % de réussite, il ne faut pas se résoudre à redoubler sa première année quoiqu'il arrive ?

J'ai conscience que ce n'est pas la durée du travail qui compte, il faut faire un travail de qualité et non en quantité mais il s'agit là d'avoir un ordre d'idée.

De plus j'ai une petite question un peu bête, je n'ai jamais fait d'allemand et trop peu d'espagnol, est ce que je risque d'être handicapé pour la suite ?

PS: je compte probablement m'orienté vers la fac de Montpellier, y'a-t-il des recommandations (ou des interdictions) à faire ?

Merci beaucoup à tous !

Par **titoom**, le **09/05/2012** à **09:18**

Bonjour elias, je vais te rassurer,

[citation]

Après tout avec 30 % de réussite, il ne faut pas se résoudre à redoubler sa première année quoiqu'il arrive ? [/citation]

Il faut savoir une chose, c'est que sur tous les étudiants à la base (100%), un bon 40 % ne vient pas en cours tandis que sur les 60 % allant en cours, un petit quart travaille sérieusement (en effet, il y a énormément de branleurs en droit [smile4]). Et sur ce quart de 60%, le taux de réussite doit avoisiner les 90% [smile3].

Dans un bon groupe de pote d'une dizaine de personne, tous issus de S et ES, une seule n'a pas validé et ce par manque de travail.

Moralité: Si tu bosses sérieusement (TD au cours de l'année et grosse séance de révision avant les partiels), tu as de très fortes chances d'y arriver.

Et pour peu que tu aies déjà des objectifs fixés (tel qu'un métier), tu sais plus ou moins ou te diriger (master I et II). En connaissant tes objectifs, tu sais quelles notes tu devras atteindre et tu te poseras plus la question d'avoir la mention que de ne pas valider [smile3]

[smile3]

Par Yn, le **09/05/2012 à 12:47**

Il faut travailler sérieusement et **régulièrement**. Être capable de s'organiser et de s'auto-discipliner est un signe de maturité qui assure quasiment de bons résultats.

Les deux premières années, notamment, sont difficiles, mais loin d'être impossibles.

Par **Candice54**, le **14/05/2012 à 10:05**

Je viens ajouter mon grain de sel ^^

Je pense qu'il faut aussi et surtout voir jusqu'où on veut aller. En effet, pour être à la faculté de Droit de Nancy je peux vous assurer que certaines rumeurs qui donnent les deux premières années comme les plus difficiles sont erronées. La difficulté va crescendo : durant mon parcours j'ai pu constater que chaque année était plus difficile que la précédente.

Je suis actuellement en Master 1 notarial et la sélection qui est opérée est vraiment drastique. D'autant plus que pour ceux qui arrivent à obtenir leur année, reste encore l'obstacle des admissions en M2. Pour vous donner un ordre d'idée, à peine 50% de ma promo a validé son premier semestre (et ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas assez travaillé ou que sais je encore : arrivé en master, c'est réellement sur les capacités que ça se joue puisque l'écrémage est terminé depuis longtemps).

En somme, pour viser un M2 prisé par les étudiants ou DJCE, je pense qu'il faut avoir réussi un parcours presque sans faute pour avoir une chance de voir son dossier accepté (dans certains les directeurs de master réclament plus de 12 de moyenne).

C'est sans doute différent si l'on vise une licence professionnelle.

Je suis peut être défaitiste car en fin de parcours (si je valide mon deuxième semestre j'ai de grandes chances de faire mon M2 finance en alternance); mais je peux vous assurer que la première année est de loin la plus simple. Après, tout dépend peut être aussi du parcours choisi (personnellement : droit de l'entreprise et immobilier en master). Je pense donc qu'il faut mettre en garde les étudiants en L1 afin qu'ils ne se reposent pas sur leurs lauriers s'ils arrivent à l'obtenir : ce n'est pas comme en médecine où une fois passée cette année charnière tout semble plus facile; bien au contraire. Autant ne pas perdre de temps et choisir une autre formation.

Le droit mène à tout; certes; mais ce n'est pas le parcours le plus facile : je me permets de tenir ce discours car j'ai vu trop d'étudiants être obligés de lâcher prise après avoir perdu de précieuses années de leur vie sans obtenir de diplôme... =S

-Combien de temps travaillez vous ? Ca dépend grandement de ton type de mémoire. Certains auront tendance à travailler en continu tandis que d'autres vont plutôt avoir des moments de rush juste avant les épreuves (colles/partiels).

-Avez-vous le sentiment d'être livré à vous même ? Dans le sens où le professeur donne le cours et c'est à vous de faire le reste. C'est le principe même de la faculté : tu peux adapter ton rythme de travail à tes besoins. Il faut vraiment se connaître parfaitement et surtout, savoir quand et comment travailler. Tout le monde est différent : personnellement, je n'arrive pas à travailler régulièrement, je fais partie des gens qui sont capables d'ingurgiter 80 pages de cours en deux jours au besoin mais qui ne peuvent pas se résoudre à travailler le soir en rentrant des cours. A toi de voir si tu as une mémoire rapide et à courte durée ou une mémoire lente.

- Après tout avec 30 % de réussite, il ne faut pas se résoudre à redoubler sa première année quoiqu'il arrive ? Comme dit précédemment, la première année n'est pas difficile. Ces chiffres effrayants sont dus au manque de sérieux de plus de la moitié des étudiants inscrits. Il faut penser que certains ne mettront jamais un pied dans l'amphi et que d'autres n'iront jamais en TD. Pour donner un ordre d'idée, en une semaine durant ma L1, l'amphithéâtre avait diminué du quart par rapport à la rentrée.

Pour conclure, je dirai donc que le plus important est de savoir quels "sacrifices" on est prêt à faire pour parvenir à son objectif; quel dose d'huile de coude nous avons en réserve. Vous l'aurez remarqué, je ne suis pas une partisane du "ne t'inquiète pas, tu vas y arriver". C'est en majeure partie parce que j'ai vu de gros bosseurs "se casser les dents" sur leur L3. Il ne faut pas se leurrer : le droit, c'est dur; ça demande des qualités certaines et un travail continu.

Par bulle, le 14/05/2012 à 10:20

Bonjour,

[citation]

Je pense qu'il faut aussi et surtout voir jusqu'où on veut aller. En effet, pour être à la faculté de Droit de Nancy je peux vous assurer que certaines rumeurs qui donnent les deux premières années comme les plus difficiles sont erronées. La difficulté va crescendo : durant mon parcours j'ai pu constater que chaque année était plus difficile que la précédente.

[/citation]

Je suis tout à fait d'accord avec Candice54, plus on monte dans les années, plus c'est difficile et les profs sont de plus en plus exigeants. La seule chose qui change c'est qu'en montant dans les années, on peut choisir les matières qu'on veut étudier donc même si la charge de travail est plus importante et que la notation est plus rude, on prend sans doute plus de plaisir à étudier des matières qu'on apprécie.

[citation]En somme, pour viser un M2 prisé par les étudiants ou DJCE, je pense qu'il faut avoir réussi un parcours presque sans faute pour avoir une chance de voir son dossier accepté (dans certains les directeurs de master réclament plus de 12 de moyenne). [/citation]

Il faut quand même relativiser car un parcours (presque) sans faute, ça n'existe pas, tout le monde a des points faibles par ci, par là. Surtout, il faut tenter sa chance dans les Masters 2 les plus sélectifs car on ne sait jamais ce que recherchent vraiment les directeurs de Master.

Candice54, pourquoi choisir le M2 finance? Le M2 notariat ne vous botte pas? Vous pouvez également candidater au DJCE, on avait 2 anciennes de M1 notariat cette année.

Par **Candice54**, le **14/05/2012** à **10:31**

J'ai un coté commercial assez exacerbé et même si j'adore le droit, il ne me suffit plus. J'ai la volonté de devenir totalement polyvalente dans le milieu bancaire; milieu qui m'attire énormément et correspond parfaitement à ma personnalité : j'aime le coté relationnel et théâtral de la vente et jongler avec des outils techniques.

J'ai trouvé dans le métier de gestionnaire de patrimoine toutes les qualités que j'ai recherché durant ma scolarité et si je suis actuellement inscrite en M1 NIP, c'était uniquement pour pouvoir suivre trois matières qui se retrouvaient dans la plaquette du M2 finance négociation et ingénierie patrimoniale.

De ce fait je peux répondre en toute franchise que non, le M2 notarial ne me tente PAS DU TOUT (je n'ai d'ailleurs pas fait de demande pour y entrer); même si j'avoue avoir envisagé cette possibilité lorsque j'étais en L2. Idem pour le DJCE. Mais attention : ce n'est pas du tout un choix par défaut (mon dossier est relativement bon puisque je ne suis jamais passée au rattrapage et que j'ai jusqu'à présent eu des moyennes honorables).

Je regrette d'ailleurs que les masters proposés par l'IUP de Nancy ne soient pas plus mis en valeur : il faut reconnaître que leurs offres de formation sont véritablement géniales ! En outre, les différents directeurs et directrices de master font un travail formidable d'accompagnement des étudiants intéressés (depuis le début de l'année : deux conférences avec des professionnels, les portes ouvertes de l'IUP avec entretien blanc, aide à la recherche de l'alternance, portes ouvertes de la maison de la finance, conférence et séances de coaching pour préparer ses entretiens CV et lettres de motivation).

Car il faut préciser que leurs formations se font en alternance ou en filière classique.

Bref; un travail génial qui n'est pas assez mis en valeur au niveau des formations purement juridiques qui pourtant, pourraient être largement intéressées. C'est pourquoi il ne faut pas se borner au droit : il existe plein de domaines qui gravitent autour de lui tel que la finance et qui offre un panel d'opportunité à la sortie d'étude qui n'a rien à envier à celui des études juridiques aussi bien au niveau qualitatif que quantitatif.

Pour le notariat en tout cas (je le sais car c'est le grand sujet de conversation pour mes collègues qui veulent être notaires), la sélection est réellement drastique et il y a beaucoup de ouïs d'ores qui laissent entendre que si l'on ait déjà passé par le rattrapage par le passé, ce n'est même pas la peine de postuler...

Edit : j'oubliais une chose ! Pour avancer, il ne faut pas se laisser porter par le courant : il faut savoir où on veut aller et comment on compte y parvenir ! Le droit mène à tout... Oui... Mais encore faut il savoir se renseigner, dégoter les informations nécessaires et chercher par soi

même sa formation. Personne ne vous dira : "ah ? tu veux être avocat ? très bien alors il faut que tu fasses cette L3 puis ce M1 avant de passer tel concours" en vous mettant les livres à étudier dans les bras. Les formations sont vastes mais la plupart sont peu connues, alors il se faut se débrouiller par soi même.

Par Yn, le 14/05/2012 à 15:38

Salut,

A propos du parcours parfait : oui et non, je connais beaucoup d'étudiants ayant doublé leur L1 ou fait un détour par les rattrapages, et qui ont été admis dans de bons M2. L'important est de tirer les leçons des erreurs commises, c'est pour cela que je ne suis pas vraiment d'accord.

Perso, je pense que la L1 et la L2 sont deux années particulières dans lesquelles il faut trouver son rythme de travail, trouver sa méthode, concilier vie étudiante et travail demandé. Au-delà de ça, certains n'ont pas encore la maturité suffisante (à dix-huit ans, c'est n'est pas honteux) pour s'adapter au système fac qui requiert beaucoup d'autonomie et surtout l'aptitude de se contraindre seul.

De surcroît, il faut réussir à comprendre des raisonnements qui ne répondent pas à ceux du lycée (avec le recul, je rigole d'ailleurs bien devant la pauvreté méthodologique des enseignements du lycée). Par exemple, la L2 est pour moi une année vraiment difficile en ce qu'elle requiert de comprendre la logique du droit des obligations et du droit administratif. Tous les licenciés et plus se rappellent sûrement des difficultés qu'ils ont eu (moi, c'était le droit administratif).

La L3 et le M1 sont des années différentes, on commence souvent à faire des choix d'orientation (privé, public, etc.), et le projet professionnel se précise. Je suis d'accord sur la difficulté croissante, mais cette difficulté ne concerne que les notions et concepts étudiés. Une fois le rythme et la méthode acquis, il suffit de se concentrer sur la technique juridique *strico sensu*, qui reste accessible à condition d'un travail rigoureux (mais loin d'être surhumain).

En résumé, étudier le droit, ce n'est pas non plus faire une croix sur toute sa vie étudiante. Il y a des échéances à ne pas louper, et les vacances de septembre à avril n'ont de vacances que le nom. Il faut toutefois relativiser, je crois que le maître mot est [s]'organisation[/s] qui permet de combiner le boulot et tout le reste.

La sélection en M2 est encore une autre aventure : certains M2 dépassent les 600 demandes, certains peinent à trouver 15 étudiants... Bref, je ne vais pas m'étendre, ce serait beaucoup trop longs, mais il est vrai qu'une mention en L3 et M1 constitue un plus.

**Candice54** : c'est vrai que le M2 notarial est très sélectif. Je sais qu'à Rennes 1, tous les étudiants admis avaient, au minimum, une mention en L3 et M1 et étaient tous passés par le M1 droit notarial.

Ceci dit, il existe une autre voie pour devenir notaire : le CFPN, le concours se passe à la sortie du M1, pour ensuite faire une année de formation à l'école notarial puis deux ans de stage. ATTENTION, PROJET DE REFORME DANS LES TUYAUX pour 2013 ou 2014 : entrée après un M2 et 31 mois de stage.

Bref, plus je compare ces deux formations (M2/CFPN), plus je pense que ceux du CFPN s'en sortiront mieux (même si une bonne partie des étudiants n'ont pas été admis dans le M2) car, si l'année de formation du CFPN est plus difficile, les séminaires pendant les deux ans de stage sont beaucoup plus accessibles, tant dit que ceux du M2 notarial auront beaucoup plus de boulot une fois le M2 en poche avec les formations complémentaires.

Au-delà de ça, ceux du CFPN trouvent plus facilement des stages (d'après ce que je constate) sur le grand ouest. Je précise, je ne cherche pas à ouvrir le débat de la meilleure formation, c'était une réflexion générale.

Et tant mieux si tu as trouvé le M2 et le projet professionnel qui te motivent.

Par **Candice54**, le **14/05/2012 à 20:37**

Si tu le permets, je vais tacher de répondre à certains de tes arguments.

Premièrement, je ne pense pas que l'année de L1 soit difficile en soi; au contraire. C'est de l'apprentissage bête et méchant, dénué de presque toute réflexion personnelle : pour résumer, j'ai perçu ma première année comme un temps de sélection pour ceux qui venaient en cours et qui le comprenaient; et qui étaient ensuite capables de le recracher dans une copie en fin d'année. Il n'y a pas de raisonnement juridique, pas de concept complexe ou de notion vraiment abstraite. Personnellement, avec le recul, elle me fait vraiment penser à une première année d'apprentissage de langue : on nous inculque les bases comme savoir se présenter; et on doit ensuite maîtriser ces prémisses à l'examen.

La L2 est bien différente. On commence à attaquer le raisonnement à proprement parlé; il faut être capable d'assimiler des notions bien plus délicates (notamment en droit administratif en ce qui concerne Nancy). A ce moment, la sélection ne se fait plus sur les capacités à travailler mais sur la logique elle-même : on sait qu'il faut travailler, mais est-ce que l'étudiant a le bagage nécessaire pour faire des études de droit ? De part ce simple fait, la L2 est plus difficile.

Mais il en va de même pour la L3 : on sait manier le raisonnement juridique, rédiger un cas pratique, un commentaire etc... Mais si la méthode est acquise les notions se complexifient réellement et la charge de travail augmente radicalement.

Tout au long de vos messages vous dites que plus on avance, plus on a des matières qui nous plaisent et qui correspondent à notre futur métier : c'est faux; du moins en partie. Je vais prendre mon exemple encore une fois mais cette explication est transposable à une grosse majorité des formations. Actuellement et depuis ma L1, je n'ai du, à tout casser, étudié qu'une vingtaine de pages qui correspondront réellement à mon métier. Même cette année où j'ai choisi le droit commercial et financier, le cours traite d'instruments de crédit désuets qui ne sont plus utilisés dans la pratique; comme la lettre de change.

Alors oui on se rapproche du but mais non; on ne voit pas que ce que l'on aime; même si notre objectif professionnel est parfaitement ficelé. La preuve : je sors d'une épreuve de pratique professionnelle où j'ai dû apprendre bêtement la formation d'un acte authentique et les prérogatives du syndic de copropriété quand bien même il s'agit de la voie royale pour accéder à mon master professionnalisant. Les trois quarts de ce que j'ai vu cette année me



sont d'une inutilité incroyable et pour la plupart, c'étaient des matières qui m'ennuyaient au plus haut point. Et je suis loin d'être un cas isolé : mis à part les aspirants notaires, quasiment aucun étudiant ne peut se vanter en M1 de ne faire que des matières qu'il affectionne vraiment.

Deuxièmement, je dirai que lorsqu'on arrive en L1, on doit savoir être autonome. Autrement dit, j'ai une vision totalement inverse à la tienne : pour moi, on doit déjà se connaître et être mature au niveau de son organisation. Je pense que le principe même de la fac est d'avoir des étudiants qui sachent se débrouiller seuls et qui sont capables de gérer eux même leur charge de travail.

Ce point doit toutefois être nuancé : la quantité de travail demandé en L1 est relative puisque tout le monde ne vient pas de la même filière. En effet, quelqu'un en S ne verra aucune difficulté à s'adapter à de nouvelles méthodologies ou manières de penser quand un étudiant en L, filière dans laquelle la charge de travail est moins élevée, doit gérer à la fois cette augmentation et les changements liés à la vie d'étudiant.

Je pense donc qu'en arrivant en L1 on doit suffisamment bien se connaître pour savoir quand réviser, comment, à quel rythme. Le bac prépare à ça.

Troisièmement; concernant le CFPN : c'est la dernière année envisageable puisque le projet de réforme devrait normalement être en vigueur dès l'année prochaine. Pour cette année, il faut quand même mettre en lumière un aspect que tu n'as pas évoqué, c'est l'aspect pécuniaire : à 3 000 euros par an, je connais pas mal de personnes qui se battent pour entrer en M2 universitaire car ils n'ont pas les moyens de se payer une telle formation ni l'envie de devoir emprunter. Alors oui, effectivement, il y a une issue de secours, mais elle n'est décidément pas ouverte à tous.

Enfin, toutes les formations qui sont prisées par les étudiants subissent le même régime de sélection drastique en M2, il ne faut pas se leurrer même s'il est vrai que le milieu du notariat s'illustre particulièrement bien en la matière.

Pour résumer, je dirai qu'il convient bien de mettre en garde les nouveaux étudiants de façon à ne pas leur faire perdre de précieuses années. J'ai vu trop de personnes bercées d'illusions et de belles promesses. Alors je m'excuse d'avance pour cet élan de franchise qui pourrait être mal interprété mais je pense qu'il est nécessaire d'avertir les futurs amateurs de droit : c'est une matière difficile qui ne répond pas à l'image que l'on se fait de la vie étudiante. Elle est plutôt à rapprocher de la médecine et son année de sélection à la différence qu'il n'y a pas d'année charnière, mais un besoin continu de travail et de rigueur pendant toutes les études post bac jusqu'à l'obtention de son diplôme/concours et son premier emploi.

Par Yn, le **15/05/2012 à 12:12**

Si la L1 à Nancy se résume à apprendre bêtement son cours, oui je comprends ta position.

Pour le CFPN, je crois que la réforme ne va pas passer avant 2014, un concours étant ouvert pour 2013.

Par **L1 eco getion**, le **11/03/2014** à **19:35**

Moi je suis étudiant à Nanterre en éco-gestion. Et j'ai eu 7,5 de moyenne au premier semestre alors que je comprenais totalement les cours. Je pensais bien faire dans certaines matières et au final j'ai que des 10 et des 4. J'ai eu trois mauvaises notes qui me décourage totalement au point où je me demande pas si les profs font exprès que j'ai pas la moyenne. En ce moment je déprime alors que les premiers contrôles continus du second semestre approchent. Es que je peux valider mon année? Et comment? Merci à ceux qui voudront bien m'aider svp

Par **RachelC**, le **27/02/2017** à **19:50**

Bonjour,

J'ai du supprimer 4 messages totalement stupides qui ont été postés ici. Le sujet a du remonter.

Par **marianne76**, le **07/03/2017** à **15:07**

Bonjour

A l'attention de Koulou Koulou

Oui on supprime les messages lorsqu'ils sont insultants ce qui était le cas du votre

Cordialement